



Quels outils pour formaliser des coopérations ?



Cap Rural est cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du FEADER.

Repérage réalisé en 2015
Complété en 2019

Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ Plans de coopération sur le PNR des Monts d'Ardèche

Eléments déclencheurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Constat de relations à étayer entre le PNR et les CC du territoire ✓ Une expérimentation conduite par un PNR de la région Centre
Partenaires / échelle	Le PNR et les communautés de communes du territoire.
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser la dynamique de développement du territoire ✓ S'appuyer sur les compétences institutionnelles des CC pour conduire des projets
Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions cohérents avec la charte du PNR
Objet	Le plan de coopération correspond à une feuille de route entre le PNR et une CC. Il s'appuie sur les 9 thématiques identifiées dans la charte du PNR et le projet du chaque CC
Acteurs	Un groupe de pilotage restreint associant des élus des 2 exécutifs et des agents / techniciens en responsabilité sur la conduite du plan de coopération

Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ Entente interterritoriale TRIDAN

Eléments déclencheurs	<p>Les travaux conduits par le Scot</p> <p>La perspective de recompositions dans le cadre du SDCI de 2011</p> <p>Un grand projet d'aménagement d'une zone industrielle</p>
Partenaires / échelle	5 Communautés de communes sur 3 départements, 3 SCoT, 4 CDDRA
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traiter des interrelations sur un bassin de vie et d'emploi ✓ Anticiper / encadrer les dynamiques territoriales
Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approfondir les complémentarités et les convergences ✓ Etablir une charte d'équilibre et de répartition équitable des fonctions ✓ Conduire de façon concertée des projets et actions d'utilité intercommunale
Objet	<p>3 axes prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement économique ✓ Transports, déplacement et infrastructures de circulation ✓ Equipements structurants du territoire
Acteurs	<p>Pilotage : conférence des présidents et comité technique des DGS</p> <p>Animation / coordination : chef de projet de l'entente</p> <p>Groupes techniques par axes associant les agents des collectivités</p> <p>Groupes thématiques par axes associant les élus des collectivités</p>

Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ « Convention territoires partenaires »

Eléments déclencheurs	Appel à projet DRAAF 2009 sur les relations ville-campagne La mise en place du pole métropolitain lyonnais (G4)
Partenaires / échelle	2 communes rurales/périurbaines + 1 communauté agglomération + 1 communauté urbaine
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Anticiper les impacts d'une nouvelle portion d'autoroute ✓ Organiser les solidarités entre pôles urbains et ruraux ✓ ...
Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire une démarche partagée ✓ Dégager des stratégies partagées de développement
Objet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 axes de coopérations envisagés lors de la réponse à l'appel à projet ✓ 16 actions possibles identifiées par le comité technique avec ventilation de la maîtrise d'ouvrage et identification des acteurs externes à mobiliser
Acteurs	<p>Réponse appel à projet porté par une des communes rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité de cadrage constitué par les exécutifs des collectivités • Comité technique associant les responsables techniques • Comité scientifique • Recrutement d'un chef de projet externe • Nomination d'un chargé de mission interne (doctorante convention CIFRE)



Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ Convention d'articulation

Eléments déclencheurs	Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Ardèche
Partenaires / échelle	2 Syndicats mixtes > l'un compétent sur les question de l'Eau , l'autre porteur politiques territoriales
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Articuler la gestion durable de la ressource Eau avec le développement du territoire ✓ Concrétiser une démarche de développement durable
Ambitions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la mise en relation et le partenariat des acteurs en vue d'une gestion efficace de la ressource et de la cohérence des projets territoriaux
Objet	<p>Prise en compte réciproque des enjeux (gestion ressources VS aménagement et développement)</p> <p>Partage de données (études) et mutualisation d'outils</p> <p>Mobilisation conjointe de financements</p> <p>Elaboration et animation conjointe d'une charte de gestion durable de l'Eau</p>
Acteurs	<p>Participation réciproque aux organes de pilotage et aux comités techniques des 2 structures</p> <p>Création d'un comité technique « Eau et Aménagement du Territoire »</p> <p>Création d'une commission mixte Elus CLE / Pays</p>

Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ Convention de mutualisation PNR / Pays

Eléments déclencheurs	Réponse commune à un appel à projets « Contrat d'objectifs Energie Climat » lancé par l'ADEME Préexistence d'une convention d'articulation entre les 2 partenaires
Partenaires / échelle	Un PNR et un Pays
Enjeux	✓ S'appuyer sur l'expertise acquise par l'un des partenaires
Ambitions	✓ Professionnaliser l'animation territoriale « Climat Energie »
Objet	✓ Déployer une ingénierie technique mutualisée via un contrat de prestation intégrée
Acteurs	Le pays prescripteur de l'ingénierie technique Le PNR porteur de cette ingénierie Mise en place et suivi de la mission par un comité de pilotage co-présidé par les présidents des 2 structures



Quels outils pour formaliser des coopérations ?

➔ Le volet « **contrat de coopération métropolitaine** » des **pactes État-métropoles** qui affirme les contributions mutuelles des métropoles et des territoires en proximité au développement métropolitain. Ce volet coopération fait l'objet d'une contractualisation entre les métropoles et des territoires périurbains et ruraux en proximité

La métropole de Nantes coopère avec la région Pays de Loire et le PETR Pays de Retz sur un projet alimentaire territorial, un pôle agro-alimentaire et le MIN



Quels outils pour formaliser des coopérations ?

→ **Les contrats de réciprocité ville-campagne** - expérimentation lancée en 2015 suite aux comités interministériels aux ruralités - permettent de raisonner des coopérations interterritoriales distantes et de proximité. Ces contrats comportent deux niveaux : le dialogue institutionnel et l'engagement politique entre des territoires urbains et ruraux ; le regroupement des différents partenariats mis ou à mettre en place entre les acteurs.

→ Le CRVC conclut entre la métropole de Toulouse et le PETR Pays Portes de Gascogne a abouti notamment à la signature d'un Projet Alimentaire Territorial

→ La fiche d'expérience sur le contrat breton





Quels outils pour formaliser des coopérations ?

➔ Les contrats de transition écologique - expérimentation en cours lancée par le ministère de la Transition écologique et solidaire avec un déploiement prévu pour le 2nd semestre 2019 - basée sur une co-construction entre acteurs publics et privés dans des territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales.

Le CTE de la Haute Côte d'Or prévoit de travailler sur l'évolution des pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement et des ressources du territoire





Quels outils pour formaliser des coopérations ?

➔ **Les groupements d'intérêt public** qui permettent à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général

Le GIP Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère (FDIAA), initié par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, géré par la Chambre d'Agriculture de l'Isère, associe plusieurs EPCI isérois dont Grenoble Alpes Métropole





Quels outils pour formaliser des coopérations ?

➔ **Les appels à projet sur des programmes (européens, nationaux...) et dispositifs thématiques** qui reposent régulièrement sur des principes de coopérations interterritoriales et/ou entre acteurs et permettent d'accéder à des financements tant publics que privés.

Par exemple, l'appel à projet PIA «Territoires d'innovation de grande ambition » et ces multiples lauréats porteurs de projet en lien avec l'agriculture et l'alimentation durables (Dijon Métropole, Collectivité Eau du bassin rennais, Mulhouse Alsace agglomération...)

